



Réf.: FLT/20815/014322318 BVO VS01 23979

FM PRODUCT SRL
R d'Emines 64
5080 Rhisnes



Flotte



Références

Flotte : 20815
BCE : 0505988127
FM PRODUCT SRL

Votre courtier



'GERARDY' Insurance Broker
R de la Station 45
4880 Aubel
☎ 087 68 01 68
✉ info@gerardy.be

Des questions sur ce document ?

☎ AG : 02 664 15 17 (9h - 12h et 14h - 16h)
✉ crcfr@aginsurance.be

Votre espace client

Disponible 24/7 via myag.be

Invitation à payer

Votre décompte des primes - Flotte

Le 18 mai 2026

Cher client,

Votre dossier Flotte et le service de votre courtier vous garantissent une excellente protection.
Le paiement correct de la prime vous permettra d'en profiter pleinement.

A payer [en EUR]

293,40

Flotte

Date anniversaire Flotte : 01/01
Fractionnement des primes : trimestriel

A payer avant le : **08/06/2026**

AG Insurance
IBAN : BE24 2100 0007 6238
BIC : GEBABEBB
Communication : +++020/1674/76326+++

Ce décompte des primes remplace les décomptes précédents concernant les contrats mentionnés au verso.
Vous trouverez aussi au verso le détail de ce montant ainsi que des informations légales.

Nous vous remercions pour votre confiance. Vous pouvez toujours compter sur nous.

de payer le
02/06/2026
BVP.

SI 2605-
4300.



Vous avez des questions concernant...

- Ce dossier ? Contactez votre courtier.
- Ce document ? Surfez sur aginsurance.be/vosquestions ou contactez-nous.

Simplifiez-vous la vie...

- Consulter vos documents en ligne ?
 - Payer en ligne ?
 - Gérer votre compte et préférences de communication ?
- Rendez-vous sur votre espace client myag.be ou scannez le code QR



Quel est le détail de ce montant?

Synthèse de votre décompte

Nouvelles primes	Montants en EUR
	293,40
Solde à payer avant le 08/06/2026	293,40

Nouvelles primes

Montants en EUR				
Description et contrat	Période de couverture	Montant Net	Cotisations et taxes	Total
Auto - 03/39005721				
GIOTTILINE 395, 2GTZ902				
Prime résultant de la modification du contrat	05/05/2026 > 30/06/2026	231,32	62,08	293,40
Total		231,32	62,08	293,40

A payer [en EUR]	293,40
-------------------------	---------------

Complément d'informations

- Le paiement de la prime vaut acceptation de toutes les conditions du contrat.

Le saviez-vous ?

Votre assurance auto vous propose des services étendus. Si votre voiture est immobilisée à la suite d'un accident [crevaison incluse] en Belgique ou dans un rayon de 30 km au-delà de la frontière, nous dépannons ce véhicule vers un garage de votre choix, nous transportons vos passagers et nous avvertissons les membres de votre famille. Par ailleurs, vous recevez un véhicule de remplacement pendant 24 heures (et ce délai est allongé pendant les weekends et jours fériés).

A l'étranger (à plus de 30 km au-delà de la frontière belge), vous pouvez compter sur le remorquage de votre véhicule et le transport de vos passagers jusqu'au garage le plus proche.

